

USAGE
PRO.

GRAND
PUBLIC

**MOUSTIQUES
TIQUES
FOURMIS
BLATTES
ACARIENS
PUCES
POISSONS
D'ARGENT
POUX ROUGES
PUNAISES DE LIT
MITES
GUEPES
MOUCHES**



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 19

USAGES :
Répulsif spatial et de surface

ACTION ET TRAITEMENT :
Répulsif contre les insectes
rampants et volants

CONTIENT :
Icaridine 5%

**DURÉE DE
CONSERVATION :**
5 ans

AVERTISSEMENT :
Attention



CONDITIONNEMENT :
500 ml

REPELICA



REPELICA est une formulation encapsulée, utilisant une technologie brevetée, entièrement biodégradable et sans microplastique. Les capsules permettent un relargage contrôlé de la substance active : icaridine. Il est efficace contre les moustiques, tiques, fourmis, blattes, acariens, puces, poissons d'argents, poux rouges, punaises de lit, mites, guêpes, mouches.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Un flacon de 500 ml permet de traiter 35 m².

Il s'utilise dans les lieux recevant du public, les hôtels, les bureaux, l'industrie agroalimentaire, sites industriels, pour la protection des individus (en voyage, pendant le sport, les activités extérieures).

Lorsque la substance est relarguée des capsules, elle se dégrade rapidement dans l'air (8 h). Cette dégradation rapide évite l'accumulation dans l'environnement, et en fait un insecticide non persistant. Le relargage progressif de la substance active permet une protection allant jusqu'à 12 semaines.

REPELICA agit de deux façons :

Comme un répulsif spatial : Lorsque des molécules d'icaridine sont libérées d'une surface, elles s'évaporent lentement dans l'air, créant un effet de halo répulsif. Si suffisamment de molécules sont présentes dans l'air, l'effet répulsif protège des espaces entiers comme les halls d'hôtel, les salons et les entrepôts.

Comme un répulsif de surface : Il crée une barrière empêchant les insectes rampants et volants de passer ou de se poser sur la surface traitée.

REPELICA s'applique sur des textiles (chaussettes, pantalons, etc..) contre les tiques et les moustiques. Il sèche rapidement sans laisser d'odeur. Le produit est respectueux de la peau, et testé sous contrôle dermatologique.

Sur les vêtements, le traitement doit être réappliqué après lavage. Le produit peut être pulvérisé sur du matériel ou des tentes. Il reste efficace le temps du séjour.

Dans les habitations, les bars, les restaurants et les poubelles, il protège contre les mouches du fruit, les moustiques, les guêpes, et les blattes.

Il peut être pulvérisé dans les paniers des animaux de compagnie contre les tiques et la prolifération des puces. Le produit se pulvérise sur les surfaces poreuses (tapis, rideaux, bois) et non poreuses (carrelages, cadres de fenêtre, portes,).

Nettoyer la surface, vaporiser une couche uniforme sur la surface à traiter. Laisser sécher.

Pulvériser sous et derrière les appareils de cuisines, dans la salle de bain et les placards, les crevasses, où les insectes sont présents ou se cachent.

ÉLIMINATION

Éliminer l'emballage vide et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas réutiliser l'emballage vide. Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui indiqué.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.

 **EDIALUX**
PRODUITS PROFESSIONNELS